



Un groupement d'entreprises pour relocaliser la production

Le rapport d'étape sur le SPL a pointé du doigt l'un des handicaps dont souffre l'industrie ardennaise : son manque de capacité à produire des ensembles finis aux grands donneurs d'ordres.

C'est l'une des raisons qui a poussé Jean-Marie Lambert, Vice-président Industrie et Pdg d'Anc'Os à Donchery, une société de 12 salariés spécialisée dans la fabrication de fixations lourdes, à lancer il y a quelques semaines l'application de son idée sur le groupement d'entreprises, multi et polysectoriel.

L'objectif est clairement affirmé : *"capter les appels d'offres nationaux et internationaux en relation avec notre pôle de compétence, proposer aux grands groupes des ensembles de pièces complets et, ce qu'elles recherchent, un interlocuteur unique"*.

"En deux mois, nous en avons déjà pour 450.000 euros de dossiers étudiés" explique Jean-Marie Lambert. Pas mal pour une structure de réseaux qui ne dispose pas encore d'une unité opérationnelle, *"commerciale et indépendante"*. La preuve également que le marché existe et qu'il peut enrayer cette baisse des commandes stigmatisée par *"les mécontents du Vrignois"*, ces 300 chefs d'entreprises qui avaient il y a quelques mois interpellé les pouvoirs publics sur le poids de la fiscalité des entreprises et le besoin urgent d'une sauvegarde rapide du tissu industriel ardennais. Pour Jean-Marie Lambert, l'un des secteurs d'activités prometteurs est celui des ouvrages d'art qui demande des ensembles comme des câbles ou des tirants pour les ponts. *"Si les solutions techniques qu'on lui propose sont retenues, un*

acheteur de chez Bouygues est prêt à venir dans les Ardennes pour rencontrer les chefs d'entreprise" souligne Jean-Marie Lambert.

Le groupement d'entreprises est, pour lui, *"une manière de relocaliser la production dans le département"*. Compétence et compétitivité restent les deux maîtres mots de cette initiative à laquelle les institutionnels (CCI, Conseil général et régional) sont invités à se joindre. *"Il faut faire connaître les Ardennes"* plaide Jean-Marie Lambert pour qui le groupement d'entreprises entre dans la démarche label "Ardennes de France".

Systeme Productif Local (SPL) : aller plus loin

Le 24 novembre dernier, Dominique Lautier du cabinet LMA, spécialisé dans la gestion de production, présentait à la commission "Industrie et Intelligence économique" de la CCI son rapport d'étape sur la création dans les Ardennes d'un SPL métallurgie.

S'il constatait que les entreprises du secteur, avaient constitué par leur habitude de travailler ensemble un SPL sans le savoir, le rapport pointait du doigt les "faiblesses objectives" de la métallurgie ardennaise : le nombre des *"sous-traitants qui n'ont pas de produits propres"*, sa dépendance à l'égard du secteur automobile qui la soumet à une *"pression concurrentielle terrible"*; et des difficultés de recrutement à tous les niveaux de compétence.

La métallurgie ardennaise n'est cependant pas sans atout. Le rapport indique que ce secteur,

dont les centres de décisions sont restés pour l'essentiel sur place, s'est déjà doté d'organismes d'enseignement professionnel, centre de recherche, organisations patronales, système de veille technologique mis en place par la CCI qui sont aussi les priorités des SPL déjà constitués. La nomination par la CCI d'un chargé de mission doit aider à répondre au premier enjeu du SPL : attirer en son sein de nouvelles entreprises pour fédérer davantage.

Renforcer la cohésion

Le rapport préconise une série d'actions visant à renforcer la cohésion et les échanges à l'intérieur du SPL : créer un annuaire interactif, mutualiser certains moyens par la mise en commun des achats (matière première, énergie, services informatiques, gardiennage) et l'utilisation

de salariés multi-employeurs ; favoriser un réseau d'entreprises complémentaires capables de proposer à un donneur d'ordres une pièce complète ; proposer de l'assistance et du conseil aux plus petites entreprises.

Dernière minute

Le Conseil général des Ardennes, ainsi que la Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement, ont informé la CCI des Ardennes de leur intérêt pour la création d'un SPL et de leur désir de s'associer à cette démarche collective.